

Livret d'informations

Chers parents,

Nous vous remercions pour l'inscription de votre enfant à l'un de nos camps d'été au « Chalet du Pré de l'Arc » et de la confiance que vous témoignez à notre association.

Au cœur du massif de Belledonne, nous veillons à ce que les enfants soient accueillis dans une ambiance familiale et de vie chrétienne, au sein d'une cordée sous la responsabilité de leur animateur.

Afin de préparer au mieux le séjour de votre enfant, vous trouverez dans ce document toutes les informations nécessaires : dossier administratif, affaires personnelles à porter sur le lieu de camp, trajet, etc.

Les dernières informations, ainsi que les coordonnées de l'équipe de direction, vous serons communiquées quelques semaines avant le début du camp.

Dans la joie de vous retrouver cet été à Prabert, nous restons à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires !

L'équipe de la Colonie du Pré de l'Arc

I) Informations générales

Depuis plus de 20 ans, la Colonie du Pré de l'Arc organise des séjours de vacances l'été pour des jeunes de 6 à 17 ans dans un chalet au cœur du massif de Belledonne, à proximité de Grenoble.

Un cadre naturel exceptionnel

Le chalet du Pré de l'Arc se trouve en pleine nature dans le Massif de Belledonne à 1550m d'altitude. À la limite entre forêts et alpages, il est ouvert sur les activités de montagne.

Les enfants dorment sous de grandes tentes avec leur cordée, à proximité immédiate du grand chalet qui abrite la cuisine, le réfectoire, les sanitaires, des salles de jeux et les vestiaires.



Le Chalet du Pré de l'Arc



Le "plateau" où sont installées les tentes

Équipé pour accueillir jusqu'à 80 personnes, le bâtiment du grand chalet est autonome en électricité grâce à une installation photovoltaïque et un groupe électrogène au besoin. Il est approvisionné par l'eau d'une source captée en amont contrôlée régulièrement pendant l'été. L'eau est chauffée par des panneaux thermiques disposés sur le toit du chalet.

Cette relative autonomie du chalet incite la colonie à une consommation d'eau et d'électricité responsable.

Une ambiance familiale

- Accueil limité à 60 enfants et adolescent(e)s/ par séjour
- Vie en "cordées" : petits groupes non mixtes (5 à 6 jeunes) sous la responsabilité d'un(e) animateur(trice)

Des activités variées encourageant la croissance physique et intellectuelle

Randonnées, bivouacs, grands jeux, veillées, activités artistiques et manuelles, découverte de la nature, chant et musique, etc.

Une vie chrétienne

Grandir dans sa vie spirituelle par des temps d'enseignement et de prière quotidiens, participer à la réalisation des services (vaisselle, couvert, décoration, etc.) : respect de l'autre, sens du service et joie de vivre !

Une équipe d'encadrement compétente

Respectivement diplômés BAFD et BAFA, les directeurs et les animateurs de camps allient compétences, dynamisme et grande motivation. Les équipes sont entièrement bénévoles.

Communication durant le camp

Durant le camp vous pouvez écrire à vos enfants . Prévoyez d'envoyer vos courrier au plus tard avant la fin de la première semaine sinon le courrier arrivera après le départ de vos enfants.

Prénom et nom de l'enfant
Colonie du Pré de l'Arc
38190 Prabert

Le téléphone n'est pas autorisé durant le camp. Le directeur et l'équipe d'animation ont un téléphone seulement pour les situations d'urgence. Le réseau fonctionne faiblement, les journées sont très remplies et il n'est donc pas question que vous appeliez vos enfants ou l'équipe.

Vos enfants pourront vous écrire aussi, selon le temps dont ils voudront disposer.

Les cordées à tour de rôle envoie un message sur un groupe d'information Whatsapp auquel nous vous proposons de vous inscrire. Ces messages sont pluri-hebdomadaires en fonction du temps. Soyez rassurés, pas de nouvelle bonne nouvelle ! Les enfants ne passent pas tous au micro ou devant la caméra...

II) Dossier administratif

La liste des pièces du dossier administratif est indiquée lors de votre inscription via la plateforme d'inscriptions (<https://inscriptions.predelarc.fr/>). Merci de télécharger sur la plateforme l'ensemble des documents à remplir :

- **Fiche d'inscription**
- **Fiche sanitaire de liaison**
- **Attestation de droits à l'assurance maladie**
- **Copie des vaccins**
- **Fiche voyage**

Comme indiqué lors de l'inscription, le solde du camp doit être réglé au plus tard 15 jours avant le début du camp.

IMPORTANT !

Pour des raisons d'organisation, aucun paiement ne sera accepté au chalet par les directeurs.

La seule pièce à fournir le jour de l'arrivée en camp est le **document d'inventaire** figurant en **Annexe 1**. Nous vous remercions de bien vouloir noter et décrire toutes les affaires emportées par votre enfant afin de limiter les oublis ou les pertes. Cet inventaire sera remis à l'animateur(trice) de votre enfant à son arrivée au centre.

III) Affaires personnelles utiles

Le chalet étant en pleine montagne, les conditions météorologiques peuvent rapidement évoluer. Les soirées et les nuits peuvent donc être très fraîches et le soleil très fort dans la journée !

À noter que le couchage s'effectue sous tente à proximité du Chalet. En cas d'intempérie, les enfants dorment dans le réfectoire et la salle de jeux.

Des bivouacs sont aussi prévus pendant le séjour.

La liste ci-dessous vous permettra de préparer sereinement les affaires personnelles à emporter, afin que votre

enfant passe son séjour dans les meilleures conditions :

- Sac de couchage chaud
- Tapis de sol
- Pyjamas chauds
- Linge et sous-vêtements de rechange (1 par jour) et un sac pour le linge sale
- Vêtements chauds pour les veillées ou le mauvais temps (pantalons, pulls, doudoune, veste chaude...)
- Vêtements pour la pluie (k-way ou blouson imperméable)
- Vêtements légers (T-shirts, shorts, bermudas) pour la journée
- Nécessaire complet de toilette, serviette de toilette légère, tongs pour la douche
- Maillot de bains : slip/boxer pour les garçons (shorts/bermudas interdits en piscine)
- Un vieux tee-shirt blanc « à sacrifier » pour un grand jeu
- Un petit sac à dos pour les randonnées à la journée
- Un grand sac à dos pour les bivouacs (sac de minimum 50 L pour les ado(te)s) pour transporter tapis de sol, duvet, nourriture, affaires personnelles, etc.
- Une gourde (1 L minimum)
- Une lampe de poche (+ piles de rechange) ;
- En plus des chaussures habituelles, une vraie paire de chaussures de marche **montantes**, déjà portées avant le camp et chaussettes épaisses pour éviter les ampoules ;
- Pansements anti-ampoules ;
- Lunettes de soleil, casquette ou bob et crème solaire sont indispensables ;
- Argent de poche : c'est inutile. Sauf pour l'achat éventuel d'un T-shirt (14€) ou d'un pull (37€) de la Colonie du Pré de l'Arc
- De quoi écrire des lettres + enveloppes affranchies et adressées pour les plus petits ;
- Pour écrire à vos enfants, seulement au cours de la première semaine pour être sûr que le courrier arrive avant la fin du camp : Prénom et nom de l'enfant

Colonie du Pré de l'Arc
38190 Prabert

En règle générale, donnez à vos enfants, quel que soit leur âge, de vieux vêtements pour qu'ils puissent s'amuser librement et sans craindre de les abîmer.

Il ne sera pas possible de faire des lessives sur le lieu du camp (sauf en cas exceptionnel). Merci donc de prévoir des vêtements pour la totalité de la durée du séjour.

Il est conseillé de ne pas donner d'objets de valeur ou une trop grosse somme d'argent à vos enfants. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de casse.

Pour le bon déroulement du camp, nous demandons de ne pas apporter de jeux électroniques, téléphone portable, etc. Ceux-ci seront automatiquement récupérés à l'arrivée et rendus le jour du départ. Merci de votre compréhension.

Si vous donnez un appareil photos à votre enfant, prévoir un modèle jetable ou sans valeur et le marquer au nom de l'enfant.

IMPORTANT !

- **Les objets oubliés ne seront renvoyés que sur demande aux frais des familles.**
- **Pensez également à marquer tous les vêtements ainsi que les housses de sac de couchage, tapis de sol, sac à dos, etc.**
- **Un inventaire des affaires personnelles est réalisé par l'animateur de l'enfant à son arrivée. Il est pré-rempli par les familles (modèle à imprimer à partir de l'[Annexe 1](#))**

IV) Etat de santé des enfants

Les enfants porteurs de poux ou atteints de maladies contagieuses, à leur arrivée, ne sont pas acceptés en centres de vacances.

Si votre enfant a un problème de santé ou de comportement, un régime, un traitement, etc. **vous devez nous en informer précisément et à l'avance** (par le biais de la **fiche sanitaire** et **par téléphone**). Merci de nous indiquer clairement la marche à suivre (même si vous l'avez déjà fait l'année précédente, les équipes ne seront pas forcément les mêmes). Aussi, si votre enfant suit un traitement, nous avons besoin **OBLIGATOIREMENT** de l'ordonnance pour que nous puissions dispenser les médicaments.

Merci de vous montrer très vigilants à l'ensemble de ces points pour que le séjour se déroule bien pour vos enfants.

Pour rappel, la **fiche sanitaire de liaison** (dûment renseignée et signée) doit être accompagnée obligatoirement de la copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations.

Si votre enfant est **énurétique**, merci de bien vouloir l'indiquer sur la fiche sanitaire de liaison et de lui donner les protections nécessaires pour la nuit.

Nos camps étant sportifs et axés sur la randonnée en montagne, les enfants doivent être aptes à la marche et ne pas avoir de contre-indication médicale à porter leur sac à dos. De préférence, les chaussures de marche devront avoir été portées auparavant afin d'éviter les ampoules. Néanmoins, il est indispensable de prévoir des pansements anti-ampoules (mieux vaut prévenir que guérir...).

V) Voyages aller et retour des enfants

IMPORTANT !

- **Si votre enfant prend le train, il est sous la responsabilité du directeur de la descente du train en gare de Grenoble (pour l'aller), jusqu'au départ du train en gare de Grenoble (pour le retour).**
Nous vous signalons que la SNCF dispose d'un service "Junior et Cie" que vous pouvez contacter afin que votre enfant voyage accompagné.
- **Si le jeune arrive en voiture avec ses parents ou toute autre personne, ce dernier est sous la responsabilité du directeur à partir du moment où il arrive au centre et cesse au moment où il quitte le centre.**

◆ **Votre enfant prend le train à l'aller et au retour :**

Les enfants seront accueillis par des membres de l'équipe d'animation en gare de Grenoble (TGV direct, et sans arrêt, depuis Paris, ou TER depuis Lyon et Valence) ou toute autre provenance le premier jour du camp **entre 15h00 et 15h30**.

Le jour départ, les enfants sont aussi accompagnés par les animateurs jusqu'à leur place dans le train.

Afin de faciliter l'organisation des trajets, nous vous recommandons de vous rapprocher des autres familles qui prennent aussi le train avec votre enfant. Merci de tenir compte de ces horaires pour faciliter l'organisation des transports.

Afin d'organiser au mieux le voyage de vos enfants, n'oubliez pas de nous indiquer, au plus tôt, les horaires, les numéros des places et des voitures que vous avez réservés pour l'Aller comme pour le Retour.

Quelques semaines avant le début du camp, vous recevrez par courrier 3 étiquettes orange nominatives à coller sur le poignet de votre enfant, sur son petit sac à dos du quotidien et sur son unique gros bagage qui contiendra TOUTES ses affaires, permettant ainsi aux enfants de s'identifier.

IMPORTANT !

- Le transport des enfants entre la gare de Grenoble et la station Prapoutel-les-7-Laux nécessite la location d'un bus. Nous demandons donc une participation aux frais de transport : **15€ par enfant et par trajet**, soit 30€ pour l'aller-retour à régler avec le solde de l'inscription.
- **Les enfants doivent être équipés de leurs chaussures de marche et d'un petit sac à dos** contenant une gourde remplie, casquette, crème solaire, lunette de soleil, imperméable, etc. pour randonner entre la station Prapoutel-les-7-Laux et le Chalet du Pré de l'Arc.
- Les enfants sont déposés par le bus à la station Prapoutel-les-7-laux et montent à pieds. Les gros bagages sont amenés directement au chalet par le véhicule de la colonie.

◆ **Vous amenez votre enfant par vos propres moyens :**

Si vous accompagnez vos enfants, vous avez la possibilité de les conduire :

- **directement au Chalet du Pré de l'Arc entre 14h et 16 h (en cas de retard, merci d'informer le directeur)**, où l'équipe d'animation aura le plaisir de vous accueillir et de vous faire visiter le site du camp.

Vous trouverez en [Annexe 2](#) toutes les indications pour accéder au Chalet du Pré de l'Arc par la route. La route d'accès se termine par une piste non goudronnée de 2 km et ne convient pas aux véhicules avec une faible hauteur de châssis.

- **en Gare de Grenoble** : entre 15h et 15h30h.

Si vous souhaitez faire du covoiturage, veuillez autoriser le partage de vos coordonnées lors de l'inscription. Vous accéderez à celles des familles ayant également accepté de les fournir aux fins d'organiser un covoiturage.

Le jour du départ, une messe de fin de camp est prévue avec les parents, en fin de matinée (vers 11h00). Vous serez ensuite conviés à un buffet offert par la Colonie du Pré de l'Arc.

Les camps se terminent à **15h00** : merci de respecter cet horaire pour permettre aux équipes d'animation de finir le rangement du chalet.

IMPORTANT ! Si votre enfant est accompagné par une autre famille, merci de préciser son nom et ses coordonnées sur le site.

VI) Autres informations

◆ **Photographies prises pendant le séjour :**

Des photographies peuvent être utilisées par l'Association la Colonie du Pré de l'Arc pour l'illustration de ses bulletins de liaison, son site Internet ou ses moyens de publicité. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant apparaisse sur les photos, dans ce cadre très strict et unique, merci de l'indiquer lors de l'inscription sur le site (case à renseigner). Nous vous remercions de votre compréhension.

◆ **Photos souvenir des camps :**

Après l'été, chaque famille recevra par mail un lien sécurisé permettant de télécharger les photos souvenir prises par l'équipe d'animation et le diaporama du camp.

◆ **Parrainage et soutien financier :**

Nous faisons appel à la solidarité de chacun sous la forme du **parrainage**. Ainsi, en inscrivant votre/vos enfants, vous pouvez choisir de verser une somme supplémentaire qui sera alors attribuée à une famille en difficulté et permettra à leur(s) enfant(s) de participer à un camp.

Cette participation, même petite, est considérée comme un don pour lequel vous recevrez un reçu fiscal.

Si vous désirez **soutenir l'Association** dans le financement de ses travaux d'entretien et de mise aux normes du Chalet afin d'améliorer l'accueil des enfants, merci également de le préciser lors de l'inscription.

◆ **Désistement et renvoi :**

- En cas de désistement après l'inscription définitive, le montant des arrhes versées de **216 €/enfant** reste acquis par la Colonie du Pré de l'Arc.
- En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, il ne sera procédé à aucune déduction ni remboursement (hors maladie dûment justifiée)
- En cas de renvoi pour motif grave sur décision du directeur, l'enfant sera renvoyé aux frais de sa famille après avoir fixé avec elle les modalités de son retour.
- **Règlement intérieur** : Le tabac, l'alcool et les produits illicites sont interdits pour les mineurs conformément à la loi. Les relations animateurs-mineurs sont interdites conformément à la loi. Tout manquement est sanctionné par un renvoi et éventuellement par un signalement auprès des autorités requises.
- La violence n'est pas admise sous aucune forme, verbale, psychologique ou physique.

◆ **Adhésion à l'Association** (obligatoire) :

En inscrivant votre enfant à un camp de la Colonie du Pré de l'Arc, vous cotisez comme adhérent à l'association. Cette cotisation s'élève à 10€ et elle est incluse dans le prix du séjour.

À ce titre, vous serez conviés à l'Assemblée Générale de la Colonie du Pré de l'Arc se déroulant dans le même temps que les **Journées Retrouvailles des Camps** qui seront organisés cette année à **Valence, en novembre 2024**. A vos agendas ! (Trains directs depuis Paris, Grenoble, Lyon, Montpellier, Toulouse... Alors toutes les bonnes raisons de venir sont réunies !)

ANNEXE 1 - Fiche d'inventaire des affaires personnelles

Nom et prénom de l'enfant :

Dans le but de limiter **les pertes ou les oublis**, nous avons établi une **fiche d'inventaire** à compléter (*le plus précisément possible*).

- **Inscrivez aussi les vêtements portés par votre enfant le jour de l'arrivée au Centre.**
- N'hésitez pas à prévoir du linge de rechange en fonction de la durée du séjour et des petits « accidents ».
- N'oubliez pas de **marquer au nom de l'enfant** : les vêtements, les **chaussures** et tous les objets de la liste.
- N'oubliez pas que le camp a lieu à 1 500m d'altitude et que la météo peut être changeante. Prévoyez donc des **affaires adaptées au froid et à la pluie**.
- Prévoyez aussi que les affaires doivent être **adaptées aux activités proposées**, qui peuvent s'avérer **salissantes**.

Cette fiche devra être remise à l'animateur/trice de votre enfant lors de son arrivée au Centre ou déposée dans sa valise (pour ceux qui arrivent en train)

DESIGNATION	Trousseau fourni par la famille	Vérification début séjour	Vérification fin séjour
	<i>A compléter avec les quantités :</i>		
VÊTEMENTS	Short ou bermuda		
	Pantalon		
	Jupe ou robe		
	Blouson, veste		
	Pull-over chaud, polaire ou doudoune (indispensable)		
	Sweat shirt		
	T-shirt		
	Vêtement de pluie imperméable (indispensable)		
	1 vieux T-shirt blanc à « sacrifier » pour un grand jeu		
SOUS-VÊTEMENTS	Slips, caleçon ou culotte		
	Soutien-gorges		
	Chaussettes		
Sac de couchage chaud			



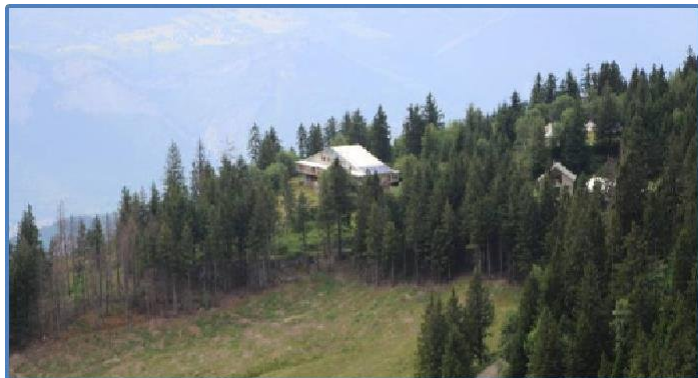
COLONIE DU PRÉ DE L'ARC

Association Colonie du Pré de l'Arc

Association Loi de 1901
13, rue Arago, 69 100 VILLEURBANNE
0767938792
sectetariat@predelarc.fr

POUR LA NUIT	Tapis de sol			
CHAUSSURES	Chaussures de marche montantes marquées (indispensables)			
	Baskets			
	Tongs			
POUR LA TOILETTE	Trousse de toilette			
	Brosse à cheveux, peigne			
	Brosse à dent			
	Dentifrice			
	Savon ou gel douche			
	Shampoing			
	Stick à lèvres			
	Grande serviette fine et légère			
	Gant de toilette			
POUR LES ACTIVITÉS ENMONTAGNE	Casquette, bob ou chapeau (indispensable)			
	Lunettes de soleil (indispensable)			
	Si lunettes de vue, prévoir un étui			
	Gourde 1 L minimum (indispensable)			
	Petit sac à dos pour les balades			
	Grand sac à dos pour les bivouacs			
	Lampe électrique (et réserve de piles)			
	Crème solaire écran total (indispensable)			
	Pansements anti-ampoules			
	Maillot de bain (slip/boxer pour les garçons)			
DIVERS	Sac de voyage ou valise			
	Serviettes de table (suppression des serviettes en papier au chalet) (indispensables)			
	Mouchoirs			
	Ordonnance + médicaments dans leur boîte			
	Argent de poche (montant :€)			
	Fournitures pour écrire (papier, enveloppe, timbre, etc.)			
	Sac à linge sale (grande taie d'oreiller par exemple)			

ANNEXE 2 - Accès Centre de vacances du Chalet du Pré de l'Arc



Itinéraire :

Chalet du Pré de l'Arc

Prabert - 38 190

Depuis Lyon, prendre l'A43 direction Grenoble.

Quelques kilomètres après le péage de Grenoble, suivre le panneau « rocade sud » et « Chambéry » (contournement de Grenoble).

Suivre la rocade sud jusqu'à la bifurcation pour Chambéry (autoroute) sur laquelle vous vous engagez et ensuite prendre la sortie 24b vers Brignoud-Les-Sept-Laux (dernière sortie gratuite avant le péage !).

Attention : juste avant la sortie 24b : dernière station service.

A Brignoud, au feu tricolore, aller tout droit : direction Laval (RD 528).

A Laval, prendre la direction de Prabert (attention la route est en lacets et elle est parfois très étroite).

A l'arrivée à Prabert, rentrer dans le bourg (ne pas partir à gauche direction Les Adrets, Allevard, Les Sept-Laux) puis, à l'intersection suivante, prendre la route qui monte en face à gauche en direction du Pré de l'Arc ; attention, ne pas prendre à droite, la route qui descend en direction du village de La Boutière).

S'engager, toujours tout droit, sur cette route qui traverse le village en montant entre les maisons et sortir du village en direction de la montagne.

Suivre cette route dans la forêt de conifères (RD 528) pendant 4 km environ, jusqu'à un lacet en épingle où l'asphalte laisse la place à une chaussée bossue et caillouteuse.

Attention, auparavant il y a plusieurs intersections avec des chemins de terre sur la gauche : il faut bien suivre la chaussée goudronnée, toujours tout droit, et cela jusqu'à sa fin et sa transformation en chemin forestier que vous suivez toujours tout droit, jusqu'au chalet du Pré de l'Arc pendant 2 km.

(au petit pont goudronné, vous aurez fait plus de la moitié du chemin, soit 1200 m).

À l'arrivée, il y a trois petits chalets à droite ; le centre de vacances est le quatrième, c'est-à-dire le grand chalet en retrait sur la gauche.

Carte de l'itinéraire depuis Brignoud (sortie autoroute 24b)

